

Liste des actions

Le CADI : centre d'accompagnement, de documentation et d'information

Pôle de formation Nat'Thuré végétal, Nouvelle-Aquitaine

Domaine des chevaliers BP 22

86540 THURE

Tél : 0549938693

Site web : <http://www.lpa.thure.educagri.fr/>


Responsable : Valérie GOMES , valerie.gomes@educagri.fr

Rédacteur de la fiche : Héloïse Kunz et Audrey Roulon,
Documentaliste et animatrice
, heloise.kunz@educagri.fr

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ACTION

Aux origines : un CADI pour quoi faire ?

A l'origine (2009), il y avait une **volonté** de l'équipe d'enseignement et de direction alors en place de créer l'équivalent d'un **CdR** afin d'apporter un **accompagnement personnalisé** aux apprenants. Cet embryon s'est longtemps appelé **CAI** (Centre d'Accompagnement Individuel) et a fonctionné de manière plus ou moins régulière pendant quelques années.

En 2013, l'arrivée d'une nouvelle **animatrice** à temps plein a donné un nouvel élan au centre. **Avec deux temps plein** à disposition (une documentaliste et une animatrice) et **un seul espace** (CDI) la question s'est posée **d'optimiser les moyens** en travaillant davantage **ensemble**. Il s'agissait aussi d'avoir  plus de **visibilité** auprès des enseignants et des apprenants (un seul nom, un seul lieu, création d'un logo, communication

en commun).

Le CADI (centre d'accompagnement, de documentation et d'information) était né.

Le CADI permet aux apprenants et à l'équipe de s'informer, recevoir de l'aide (méthodologie, révisions, insertion professionnelle, connaissance de soi...), **échanger, se cultiver et se détendre.**


Un fonctionnement fusionné

Accessibilité : Le CADI est ouvert tous les jours de 8h15 à 18h45 (avec une fermeture sur la pause méridienne). Les apprenants y ont accès dans le cadre des cours, pendant les heures d'études ou au moment des pauses.

Fonctionnement général : Les apprenants viennent de manière **volontaire** ou sur conseil d'un **enseignant**. Les enseignants peuvent référer les apprenants par le biais de **fiche de liaison** ou au **conseil de classe**. Les apprenants peuvent prendre rendez-vous tout seul ou en petit **groupe**.

Les enseignants peuvent venir avec leur classe ou bien l'animatrice peut intervenir en appui **dans la classe de l'enseignant**.

Un **suivi** des apprenants est transmis à l'équipe pédagogique et de direction avant chaque **période** de vacances.

Ressources : Les apprenants disposent de ressources variées et empruntables : 

- presse
- informatique / copieur
- livres (fiction, documentaire)
- ressources d'autoformations (jeux, guides, exercices , cours), fournis par les enseignants ou créer par les animatrices à la demande.

- multimédias


Espaces : Différents espaces sont à disposition :

- espaces de travail
- espaces de détente
- terrasse extérieure
- espace numérique

Animation et communication


Animation : Des actions sont proposées tout au long de l'année pour inciter les apprenants à fréquenter le CADI et pour leur montrer nos ressources :

- semaines CADI : semaines ludiques avec des défis/challenges (1 jour = 1 jeu / 1 savoir découvert, 1 cadeau offert) autour du CADI de ses ressources et des savoirs disciplinaires
- animations autour de la lecture (soirées thématiques, club lecture)
- présentation du CADI aux nouveaux arrivants (équipe pédagogique et apprenants) en septembre

Communication : Différents outils nous servent pour communiquer : 

- marques-pages / dépliants
- powtoon (voir ci-dessous)
- portail documentaire
- page facebook du lycée <https://www.facebook.com/Pôle-de-formation-NatThuré-Végétal>
- ENT
- Réunions hebdomadaires de l'équipe pédagogique du lycée le lundi matin de 9h à 10h
- Commission CADI en juin de chaque année : grandes orientations/projets, bilan de l'année (tout le personnel de l'EPL est invité).

Quel avenir pour le CADI ?

Le CADI est en **perpétuelle construction**. Notre fonctionnement actuel nous convient, cependant, nous aimerions développer  de nouveaux projets, notamment, produire davantage de **ressources** et les indexer, accueillir encore **davantage d'apprenants**.

Mais nous nous heurtons à des questions de **moyens** qui ont engendré une réduction du temps de travail des animatrices. Le premier poste a en effet pu être pérennisé mais seulement à hauteur de 50%.

Témoignage réalisé avec l'appui d'Ann Sellars et de Laurence Verrier, AgroSup Dijon – Eduter, dans le cadre du soutien aux CdR et aux espaces ouverts d'apprentissage.

FICHIERS A TELECHARGER

Descriptif : *La plaquette de présentation du CADI*

Descriptif : *L'analyse de la création et du fonctionnement du CADI.*

[Guide_Description_Thuré_0k-1.pdf](#)

VIDEOS

Date :27 juin 2016

Mots-clés : Décrochage Ancrochage, Handicap, Dys., Insertion, Pédagogie par le jeu. Jeux sérieux., Savoirs de base,

Illettrisme

Voie de formation : Voies mixtes

Niveau de formation : V (CAP), IV (Bac pro, Bac général), III (BTS)

Initiative du dispositif : Locale

Etat de l'action : En cours

Nature de l'action : Innovation

COMMENTAIRES

Aucune entrée trouvée

Ajouter un commentaire

Vos commentaires

Vos commentaires

Nom

Si vous êtes un humain, ne remplissez pas ce champ.

Δ